

**AVENANT AUX CONDITIONS PARTICULIERES
relatives aux conditions générales « version 2018 » du contrat 1406D**

CONTRAT D'ASSURANCE DES COLLECTIVITES LOCALES ET DE LEURS ETABLISSEMENTS PUBLICS A L'EGARD DES AGENTS
PERMANENTS AFFILIES A LA CNRACL.

Numéro d'identification de la collectivité contractante : 99715

Entre :

La collectivité contractante :

CCAS DE NIORT
1 PLACE MARTIN BASTARD
CS 58755
79027 NIORT CEDEX
CODE SIRET : 267 900 744 00181

Représentée par son Président

d'une part,

L'assureur :

CNP Assurances
Société Anonyme au capital de 686 618 477 € entièrement libéré
341 737 062 RCS Paris

Entreprise régie par le code des assurances
Siège Social : 4 Place Raoul Dautry 75716 PARIS CEDEX 15

Représenté par Eric DELAMARRE, en qualité de responsable du service développement collectivités locales

d'autre part,

Il est convenu ce qui suit :

Article 1 : Objet

Le présent Avenant a pour objet de modifier le contrat qui garantit les obligations statutaires de la collectivité contractante à l'égard de ses agents.

Article 2 : Garanties souscrites

Conformément à l'article 3.2 des conditions générales n° 1406D « version 2018 » les garanties souscrites sont :

- accident ou maladie imputable au service ou maladie professionnelle limité aux frais médicaux et funéraires

Article 3 : Cotisation d'assurance

↳ Montant et taux

Conformément à l'article 9.1 des conditions générales n° 1406D « version 2018 », le taux de cotisation est fixé à 0.63% de la base de l'assurance.

Ce taux s'entend frais de gestion compris.

Le montant de la cotisation annuelle d'assurance est obtenu par le produit du taux mentionné ci-dessus appliqué à l'assiette de cotisation déclarée dans le formulaire « base de l'assurance - assiette de cotisation ».

Article 4 : Date d'effet

Le présent avenant prend effet à compter du **01/01/2023**.

Article 5 : Les autres dispositions restent inchangées.

Article 6 : Les parties conviennent de faire prévaloir le présent avenant en cas de contradiction entre celui-ci et le contrat initial.

Fait à Paris, en trois exemplaires, le 16/11/2022

A....., le

L'assureur,

La collectivité contractante,

Dénomination :

Adresse :

Nom et prénom(s) du représentant :

Qualité du représentant :



Eric DELAMARRE
Responsable du service Développement Collectivités Locales

Signature du représentant
et cachet de la collectivité